

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Covid-19 : point de situation en Normandie

Prochain communiqué : mardi 2 mars

Une augmentation du taux d'incidence

Après plusieurs jours de baisse consécutive, le taux d'incidence régional repart à la hausse pour atteindre 150,7 (contre 132,7 le 16/02). Une tendance qui s'observe notamment dans les départements de la Seine-Maritime (+38 points), du Calvados (+ 30 points) et de l'Eure (+15 points). 148 clusters sont en cours d'investigation dont 49 en EHPAD et 29 en établissements de santé.

Une tension hospitalière qui reste importante

L'activité hospitalière reste stable mais toujours à un niveau élevé : au 22 février, 1249 personnes sont hospitalisées pour COVID-19 dont 131 en réanimation (contre 1281 hospitalisations dont 128 en réanimation le 16/02).

Un suivi renforcé des variants

L'émergence des variants accroît le risque de contamination. En Normandie, sur la semaine du 14/02 au 20/02, les RT-PCR de criblage réalisées sur les cas positifs révèlent, **44,5% de suspicion du variant anglais et 5,6% de suspicion du variant Sud-Africain ou Brésilien** (données Santé Publique France). En tout, ce sont 1167 cas de variants qui ont été repérés par criblage sur cette période dans la région normande.

Pour rappel, tout test donnant lieu à un résultat positif fait désormais obligatoirement l'objet d'une RT-PCR de criblage en seconde intention, afin de déterminer s'il s'agit d'une contamination par un variant. Les opérations de tracing et d'isolement continuent d'être déclenchées dès réception du résultat du test de première intention. L'isolement est dorénavant porté à 10 jours pour toute personne testée positive.

Tester, Alerter, Protéger : de nouvelles opérations de dépistage à destination de la population

L'ARS Normandie rappelle que le respect des gestes barrières et le dépistage au moindre doute restent les meilleures armes contre le virus. Afin de faciliter l'accès aux tests, plusieurs opérations de dépistage sont déployées dans la région, en complément de l'offre existante.

Toutes les opérations en cours ou à venir sont accessibles sur le site de l'ARS Normandie :

<https://www.normandie.ars.sante.fr/covid-19-sites-de-depistage-ephemeres-en-normandie>

La Vaccination

La campagne de vaccination se poursuit en Normandie avec au 22 février **236 659 injections effectuées** (152 534 primo injections et 84 125 secondes injections). Concernant le nombre de doses par flacon, l'ARS rappelle que les recommandations en vigueur autorisent l'extraction de 6 doses par flacon. Toute pratique visant à mélanger plusieurs flacons de vaccins pour extraire davantage de doses est interdite car non réglementaire.

. Pour le grand public éligible

De nouveaux rendez-vous en centres de vaccination sont ouverts pour la période de mars. Plus de 80 000 nouvelles primo injections sont prévues entre le 1^{er} et le 28 mars à destination des personnes de 75 ans et plus, du public éligible en résidences autonomie et dans le cadre d'opérations mobiles pour les personnes isolées ne pouvant se rendre dans les centres de vaccination.

A compter du 25 février, la vaccination s'ouvre également aux personnes âgées de 50 à 64 ans atteintes de co-morbidité. Elle pourra être réalisée en cabinet médical, par les médecins généralistes et spécialistes des patients éligibles et volontaires. En Normandie, 1525 médecins se sont déjà engagés dans la campagne.

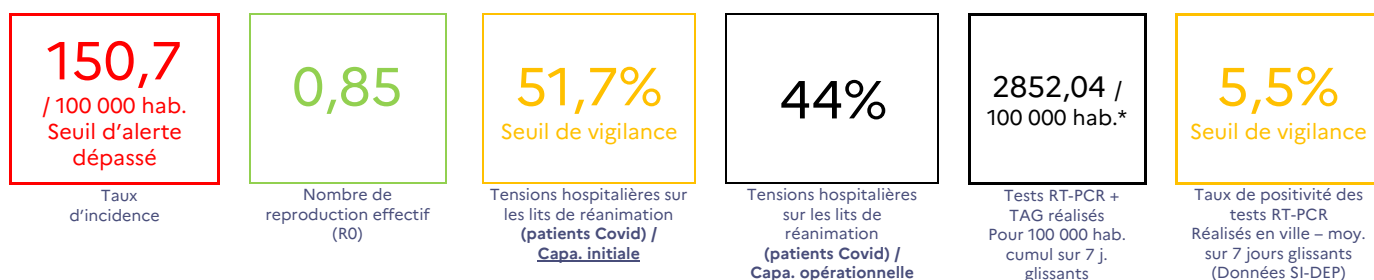
Retrouvez toutes les modalités d'accès à la vaccination pour le grand public éligible sur : [Vaccination du Grand Public contre la COVID-19 | Agence régionale de santé Normandie \(sante.fr\)](#)

. Pour les professionnels de santé, du médico-social, aides à domicile et sapeurs-pompiers

Depuis le 02 février, le vaccin AstraZeneca permet de vacciner tous les professionnels de santé, du médico-social, aides à domicile, et sapeurs-pompiers de moins de 65 ans volontaires. Au 22 février, plus de 9990 injections d'AstraZeneca ont ainsi été administrées en Normandie. Au total, depuis le lancement de la campagne de vaccination, 72 011 injections ont été administrées aux professionnels de santé en Normandie (tous vaccins confondus). Retrouver toutes les modalités d'accès à la vaccination pour les professionnels de santé sur :

[Vaccination des professionnels de santé, du médico-social, aides à domicile et Sapeurs pompiers | Agence régionale de santé Normandie \(sante.fr\)](#)

Données épidémiologiques : chiffres clés en Normandie au 22 février 2021



Définitions des indicateurs :

- Le taux d'incidence est estimé sur la base du nombre de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants par semaine (entre 10 et 50 par semaine, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 50, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 60 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 1,5, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Covid-19	Testés RT-PCR + TAG j-3 / j-9	dont testés positifs	Taux de positivité	Taux d'incidence	Taux d'incidence chez les + de 65 ans	Hospit. au 21/02	dont réa. au 21/02	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	90 093	4978	5,53	150,7	110,7	1249	131	8296	2175
Calvados	19 602	902	4,60	130,45	115,7	210	31	1482	369
Eure	15 580	1 080	6,93	179,79	85,4	119	15	1124	309
Manche	12 762	559	4,38	113,93	77,9	217	17	851	233
Orne	6 724	253	3,76	91,37	67,8	147	9	1015	247
Seine-Maritime	35 425	2 184	6,17	175,59	148,2	556	59	3824	1017

Depuis le début de l'épidémie, on estime à 2175 le nombre de personnes porteuses du coronavirus Covid-19 décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD) dont 1728 depuis le 1^{er} septembre.

Clusters en Normandie

La Normandie compte 148 clusters en cours d'investigation par l'ARS au 22/02 : un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement.

	Total	EHPAD	Etab. Handicap	Etab. de santé	Etab. Scolaire et universitaire	Milieu professionnel	Sphère privée	Etab. pénitentiaire
Normandie	148	49	24	29	19	22	4	1
Calvados	34	10	6	5	4	5	4	
Eure	27	6	2	3	10	5		1
Manche	24	10	4	4	2	4		
Orne	9	4	3	2				
Seine-Maritime	54	19	9	15	3	8		

Note : Ne sont répertoriés que les clusters identifiables, c'est-à-dire dans un réseau d'établissements de prise en charge et d'accompagnement du public. Cela ne préjuge en rien, bien au contraire, de l'absence de clusters dans la sphère privée. Il est rappelé, à cet égard, que les rassemblements privés (fêtes, réceptions, ...) sont évidemment propices à favoriser le phénomène de contamination.